

Dédicace

*Je dédie ce travail à mes chers parents pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur tendresse,
leur soutien et leurs prières tout au long de mes études.*

A mes chers frères pour leur appui et leurs encouragements,

A mes chères sœurs pour leurs encouragements permanents et leur soutien moral,

A toute ma famille pour leur soutien tout au long de ma formation,

Merci d'être toujours là pour moi.

Remerciements

J'adresse mes sincères remerciements à mon encadreur M. Ibrahima NDIAYE ainsi qu'à tous les professeurs intervenants et toutes les personnes qui par leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils et leurs critiques ont guidé mes réflexions et ont accepté de me rencontrer et de répondre à mes questions durant mes recherches.

Je remercie également le FIDA de nous avoir donné la possibilité d'effectuer un stage pratique sur le Projet d'Appui aux Filières Agricoles.

A tous ces intervenants, je présente mes remerciements, mon respect et ma gratitude.

SOMMAIRE

Listes des sigles et abréviations

Introduction

- I- Contexte et Justification**
- II- Présentation du Projet**
- III- Objectif du Stage**
- IV- Méthodologie**
- V- Présentation des résultats de l'étude**
- VI- Limites et contraintes**

Principales recommandations

Conclusion

Liste des tableaux

Tableau 1 : Compte d'Exploitation

Tableau 2 : Echancier des flux

Tableau 3 : Charges d'investissement

Abréviations et Acronymes

ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ARD	Agence régionale de Développement
CAA	Centre d'Achat Agricole
CDF	Centre de Développement Filières
CNCAS	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
COMNACC	Comité National des Changements Climatiques
COOPAKEL	Coopérative Rurale de l'Arrondissement de Kele Gueye
CSE	Centre de Suivi Ecologique
DRDR	Direction Régionale de Développement Rural
FAPAL	Fédération des Associations Paysannes Agricoles de Louga
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
IDH	Indice du Développement Humain
ISRA	Institut Sénégalais de Recherche Agricole
ITA	Institut de Technologie Agricole
LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale
MAER	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MIPA	Ministère de l'élevage et de la Production d'Élevage
MPER	Micro et Petite Entreprise rurale
OM	Opérateurs de Marché
OP	Organisations Paysannes
OPB	Organisation des producteurs à la Base
OPE	Organisation des Producteurs d'éleveurs

PADAER	Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat Rural
PADV	Projet d'aménagement et de Développement Villageois
PAFA	Projet d'Appui aux Filières Agricoles
PAFA-E	Projet d'Appui aux Filières Agricoles-Extension
PDDAA	Programme détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PNAE	Plan d'Action pour l'Environnement
PNDE	Plan National de Développement de l'élevage
PNIA	Programme Nationale d'investissement Agricole
POGV	Projet d'Organisation et de Gestion Villageoises
PRODAM	Projet de Développement Agricole de Matam
PROMER	Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural
SIPA	Société d'Intensification de la Production Agricole
SNDES	Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale
UCP	Unité de Coordination du Projet

INTRODUCTION

L'agriculture occupe une place prépondérante dans la vie socio-économique du Sénégal car elle représente 16 % du PIB en 2017, alors qu'il n'était qu'à 7,1 % en 2012. Donc, le Sénégal a une grande tradition agricole et un secteur qui emploie près de la moitié de la population active en milieu rural. Cependant cette zone reste toujours très touchée par la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Ainsi, dans leur objectif commun de lutte contre ces deux fléaux, le FIDA et le Gouvernement du Sénégal par le biais du ministère de l'agriculture et de l'équipement rural ont financé le PAFA (Projet d'Appui aux Filières Agricoles) qui est un projet qui vise à contribuer à l'amélioration durable des moyens d'existence des exploitations familiales. Il permet d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs (agriculteurs et éleveurs) et de créer des emplois durables et rémunérateurs pour les ruraux, en particulier pour les jeunes des deux sexes et les femmes. C'est dans ce cadre que j'ai bénéficié d'un stage de deux (2) mois qui a débuté du 20 Aout au 20 Octobre 2019 dans la région de Kaolack précisément dans le village de NDIAW NDEMENE dans la commune de Darou Salam, arrondissement de Paoskoto. Cette immersion dans le terrain me permettra de mettre en pratique mes connaissances théoriques acquises au cours de mon master 2 in Développement Practice afin de proposer des solutions scientifiques aux problèmes rencontrés dans le village.

J'ai été encadré par Monsieur Ibrahima NDIAYE, Responsable du Suivi-Evaluation du PAFA-EXTENSION pour les tâches qui m'ont été confiées pour mener à bien mes recherches. Mes principales missions sont de faire la collecte de données (focus group, entretien individuel, visite des champs), l'établissement des états financiers (compte d'exploitation provisionnel et échéancier des flux financiers). C'est dans ce sens qu'une étude sera faite sur la rentabilité des exploitations agricoles familiales du GIE BAMTARE DE NDIAW NDEMENE sur la filière Mil.

Ce rapport de stage va s'articuler autour de ces différents chapitres : (I)- Contexte et justification, (II)- Présentation du Projet, (III)- Les objectifs du stage, (IV)- Méthodologie, (V)- La présentation des résultats de l'étude, (VI)- Les limites et contraintes et les Principales recommandations.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. Contexte

Avec un Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant de 1 900 USD¹, le Sénégal fait encore partie des pays les plus pauvres du monde au regard de l'indice du développement humain (IDH) qui le classe au 155^e rang sur 187 pays. Nous remarquons que le rythme de réduction de la pauvreté a évolué positivement: la proportion d'individus vivant en dessous du seuil de l'extrême pauvreté a connu une baisse, passant de 55,2% en 2001 à 48,3%, en 2005, avant d'atteindre 46,7%, en 2011. Entre 2005 et 2011, elle a reculé légèrement à Dakar, s'est stabilisée dans les autres centres urbains mais reste encore élevée notamment en milieu rural où vivent 75% des ménages pauvres avec la particularité que 58% des ménages ruraux sont pauvres. La population est à dominante rurale (54%) avec un profil démographique qui illustre l'importance numérique des femmes (52%) et une structuration relativement jeune: un résident sur deux est âgé de moins de 19 ans et 71,2% des Sénégalais ont moins de 30 ans². Elle est caractérisée par des taux élevés de chômage et de sous-emploi, il n'y aurait qu'une personne sur cinq qui travaille à plein temps au Sénégal et les jeunes qui constituent une part importante de la population active restent les plus touchés par le phénomène du chômage. En milieu rural, il se manifeste par un exode de plus en plus « précoce » des jeunes des deux sexes et des femmes actives vers la capitale et les villes de l'intérieur ainsi que vers l'extérieur. Le phénomène se massifie d'année en année, signe manifeste d'un déficit chronique d'emplois productifs en milieu rural. La population du Sénégal est aussi caractérisée par son urbanisation rapide qui s'est accélérée particulièrement ces dix dernières années avec une population urbaine qui augmente plus vite à raison de 4% par an. Ce rythme de croissance de la population urbaine a favorisé la croissance de villes secondaires (Thiès, Louga et Kaolack dans le Bassin arachidier), nouveaux débouchés et marché potentiel pour la production agricole.

Le secteur agricole continue d'employer la moitié des sénégalais tandis que 70% de la population rurale dépend d'activités liées à l'agriculture. Dans les ménages les plus pauvres, la proportion de l'emploi agricole reste très importante. L'agriculture est dominée par des exploitations familiales à petites échelle, avec environ 31% des exploitations ayant une superficie de moins d'un hectare, 70% de moins de 5 hectares et près de 91% de moins de 10 hectares.

¹ Idem supra

² Situation socio-économique du Sénégal 2011 par l'ANDS

Cette agriculture familiale est une agriculture principalement sous pluie (pluviale) située en zone semi-aride, avec moins de 2% des surfaces exploitées irriguées. La sécurité alimentaire et la génération de revenus en milieu rural dépendent largement de ces systèmes de production, principalement axés sur la culture céréalière, notamment le riz, le mil et l'arachide. De ce fait, L'agriculture sénégalaise dispose d'un important potentiel pour contribuer significativement à l'augmentation des revenus des ménages et à la réduction de l'insécurité alimentaire du pays. Le pays dispose de ressources en terres arables considérables estimés à environ 3,8 millions d'hectares dont seulement 2,5 millions d'hectares sont effectivement exploitées (soit 65%). Sur un potentiel de terres irrigables de 350 000 hectares, 105 000 hectares sont seulement exploités (soit 30%). Le pays est aussi riche en ressources en eau estimées à environ 35 milliards de mètres cubes renouvelables dont 31 milliards en eau de surface (Fleuves Sénégal, Gambie et Casamance) et 4 milliards de mètres cubes en eau souterraine. Cependant, le niveau de mobilisation de ces ressources en eau reste faible.

Malgré ses atouts considérables, l'agriculture sénégalaise fait face à deux défis majeurs:

- le Sénégal continue à importer près de 70% de ses besoins alimentaires alors que plus de 60 % de ses actifs sont engagés dans l'agriculture vivrière, fortement dépendante de la pluviométrie et le pays reste aussi importateur net de viande, en particulier de moutons durant les périodes de haute consommation telles que les fêtes et événements religieux,
- une large partie de la population (en rapide croissance) n'a toujours pas accès à une alimentation suffisante et vit dans une situation de pauvreté avec une incidence élevée en milieu rural.

Cependant, le secteur agricole sénégalais continue de faire face à diverses contraintes comme:

- ✓ faiblesse et irrégularité de la pluviométrie;
- ✓ dégradation des sols;
- ✓ insuffisance de semences de bonne qualité et d'engrais;
- ✓ large recours à des techniques traditionnelles à faible productivité;
- ✓ faiblesse des services d'appui technique;
- ✓ faible accès aux financements;
- ✓ Et enfin enclavement de certaines zones à fort potentiel productif.

En outre, le secteur souffre du faible niveau de mise en valeur des aménagements agricoles (65 % du potentiel); de l'inadéquation de la politique foncière; de l'absence d'intégration et de la faible structuration des filières autour de chaînes de valeur; de l'insuffisante prise en compte des résultats de la recherche; de difficultés d'accès aux marchés et de la faible valorisation des produits exportés.

Dans le contexte politique, des mesures et orientations ont été prises par l'État sénégalais en matière de développement économique et social, et dans le secteur rural, sont énoncées dans les différents cadres d'orientation du pays, dont en particulier:

- la Loi d'Orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) adoptée en 2004, définit pour vingt ans, les dispositions générales et les grandes orientations pour un développement du secteur agricole en vue de la réduction de la pauvreté; la Stratégie nationale de développement économique et sociale (SNDES) 2013-2017 vise l'accélération de la croissance économique et l'amélioration de la productivité;
- le Programme national d'investissement agricole (PNIA) adopté dans la logique du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) dont l'objectif est de porter le taux de croissance agricole à 6%;
- le Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE) constitue le cadre de mise en œuvre de la LOASP dans le secteur de l'élevage. Ce dernier est le cadre de référence pour l'ensemble des interventions dans le domaine. Il est en cohérence avec les orientations de la SNDES pour ce qui concerne le secteur de l'élevage et vise à promouvoir le développement dudit secteur.

En outre, Le paysage institutionnel en lien avec le développement agricole et rural et la sécurité alimentaire au Sénégal est constitué du côté de l'Etat par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER), le Ministère de l'Élevage et de la Production d'Élevage (MIPA) et les ministères en charge de la Recherche et de l'Environnement/Conservation de la Nature/Développement Durable. Le Ministère de l'Économie et des Finances est chargé de la planification, de l'évaluation et du suivi de l'ensemble des investissements de l'Etat dont ceux réalisés dans le cadre du développement agricole et rural. Ces différentes structures publiques du secteur agricole et rural présentent des faiblesses liées aux effectifs mobilisables sur le terrain (en quantité et qualité), à l'insuffisance des ressources financières affectées à leur fonctionnement, qui ne permettent pas la livraison d'un service public de qualité et en temps requis.

L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) a comme mandat d'assurer le conseil agricole et rural sur toute l'étendue du territoire national.

Selon une approche fondée sur la demande des producteurs et un partenariat avec les OP et les principaux acteurs du développement rural (ONG, projets, Direction Régionale de Développement Rural (DRDR), etc.). Depuis 2010, l'Agence est organisée en:

- Une direction générale légère chargée d'impulser, de coordonner et de contrôler les interventions;
- sept directions de zones, responsables chacune de la programmation et de la mise en œuvre des activités, en liaison avec les collectivités locales et les OP.

Actuellement, les effectifs de l'ANCAR sont limités et ne lui permettent pas de couvrir tout le territoire ; les ressources budgétaires allouées sont faibles et l'ANCAR fait également face à une instabilité institutionnelle. Un renforcement des effectifs et des ressources de l'ANCAR sont donc nécessaires pour faire face à la multiplication de ses conventions de partenariat avec les projets et programmes évoluant dans le secteur du développement rural. Outre l'ANCAR, d'autres structures faitières des OP et ONG apportent de temps en temps des conseils agricoles et des appuis d'accompagnement aux OPB et exploitations familiales.

La recherche agricole et alimentaire est assurée par l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) et l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA). La recherche du partenariat étroit entre ces structures et le projet est important surtout dans les domaines de la sélection variétale pour le renforcement et le renouvellement du capital semencier en variétés productives et adaptées aux conditions de sécheresse de la zone du projet. Il est particulièrement important de renforcer la recherche pour accroître fortement les rendements agricoles, notamment celles des cultures sous pluie telles que le mil et sorgho.

Avec la décentralisation et l'appui au développement local, l'Agence Régionale de Développement (ARD) est chargée d'apporter aux collectivités locales une assistance dans les domaines et activités liés au développement.

Les Organisations paysannes et des producteurs ruraux (OP) sont considérés comme une des spécificités du secteur agricole sénégalais est la vigueur de la dynamique d'organisation du monde paysan. Grâce à un processus d'autopromotion et d'accompagnement, les OP sont devenues aujourd'hui des acteurs-clef dans le processus de remodelage et de mise en œuvre de la politique agricole du pays.

L'appui aux OP occupe dans les interventions des partenaires combinées aux facteurs susmentionnés, a largement contribué à l'émergence d'un certain nombre d'OP offrant des services économiques et techniques à leurs membres directement impliqués dans la production et la mise en marché. Un certain nombre d'OP du niveau unions et des faïtières disposent de bonnes capacités et fournissent le conseil agricole et d'autres appuis d'accompagnement dans les domaines de structuration et de renforcement des capacités des OP, des coopératives et des exploitations familiales. Le Sénégal compte un réseau très dense d'OP constituées d'organisations paysannes et rurales aux rôles et fonctions variables. Au plan national, les producteurs sont regroupés dans diverses organisations (fédérations, unions) et aussi au niveau local, on enregistre une bonne occupation du terrain par :

- des organisations et groupements de base (associations, organisations de producteurs et au niveau village; des groupements d'intérêt économique (GIE) ;
- des regroupements en union au niveau Communauté Rurale (CR) et fédérations d'OP suivant le découpage administratif à l'image de la **Coopérative rurale de l'Arrondissement de Kéllé Guéye (COOPAKEL)** et de la Fédération des associations paysannes agricoles de Louga (FAPAL).

L'Organisation des Producteurs à la Base (OPB), en dépit de leur bonne occupation du terrain et des accompagnements dont elles ont bénéficié par différentes structures, un bon nombre des OPB continuent à faire face à des contraintes:

- ✓ faiblesse des capacités à prendre en charge efficacement les fonctions économiques et techniques en faveur de leurs membres, les exploitations familiales;
- ✓ faible connexion aux faïtières au niveau CR comme régional ;
- ✓ faiblesses organisationnelles et institutionnelles caractérisées par des instances peu fonctionnelles ; déficit de démocratie interne, de communication et de transparence dans la gestion administrative et financière ;
- ✓ faible connexion de l'OPB avec son environnement institutionnel ;
- ✓ des niveaux de productivité encore bas et à un accès difficile aux intrants et au crédit, pertes post récolte importantes ;
- ✓ difficultés pour la mise en marché et parfois manque d'information de marché et le prix.

La première intégration des OP se fait à l'échelle des villages et de CR. Les faitières sont souvent constituées en Unions et fédérations dont la fonction principale est de fournir un certain nombre de services aux membres qui sont des OPB :

- ✓ approvisionnement en intrants et en matériel agricole,
- ✓ sécurisation de la production,
- ✓ accès au crédit,
- ✓ représentation et défense des intérêts des membres à l'échelle CR.

Les unions ont été pour la plupart créées sur une base communautaire et regroupent à cet effet les OPB du terroir sans spécialisation, à la différence des nouvelles créations qui se font sur une base fonctionnelle à l'image des Centrales d'Achat Agricoles (CAA) dont la compétence distinctive est la mise en marché des surplus de production de ses membres qui sont des GIE avec d'autres activités connexes comme les autres unions.

Le financement de l'agriculture se fait en général avec la Caisse Nationale de Crédit Agricole de Sénégal (CNCAS) qui reste le principal acteur dans le secteur du financement rural. Elle consacre la majorité de ses ressources aux activités agricoles, administre la grande majorité des incitations financières au secteur, sous le contrôle du Ministère des Finances. Ainsi, les Fonds de Bonification, de Garantie, et de Calamité, financés en grande partie sur ressources budgétaires sont logés à la CNCAS. Le Fonds de Bonification prend en charge 5 points du taux débiteur normal, ce qui permet à la CNCAS d'offrir des conditions de prêts plus favorables que celles du reste du secteur bancaire et des institutions de micro finance, notamment en matière d'apport personnel et de taux d'intérêt (7,5 % prorata temporisé en crédit de campagne sur 9 mois maximum).

En dehors du système financier classique, environ 700 institutions de microfinance, dont la plupart sont organisées autour de sept grands réseaux, sont présentes sur le territoire.

En ce qui concerne les marchés de produits agricoles, des études détaillées de chaînes de valeur d'un certain nombre des filières, dont celles retenues par le projet, ont été réalisées pour

- évaluer le potentiel du marché réel et solvable existant et
- leur fonctionnement.

L'étude des filières mil/sorgho, montre que le marché national en céréales transformées est déficitaire en produits locaux transformés (exemple en céréales locales transformées) alors que la demande nationale en céréales transformées par année et par personne est en augmentation. Cette demande peut encore augmenter avec l'amélioration de la qualité du produit transformée. Avec l'incorporation croissante du mil, du maïs et du sorgho dans la fabrication du pain dans

le but de réduire les importations du blé, la demande du marché en ces produits va continuer à accroître à moyen terme. Donc, la mise en place des unités de transformation devrait augmenter encore la demande locale qui est déjà importante.

En effet, Le changement climatique, le développement durable et la réduction de la pauvreté sont inscrits en tant que priorités pour le Gouvernement du Sénégal. Pour faire face au changement climatique, le Sénégal a adopté en 2000 un code de l'environnement, suivi en 2003 du Comité national des changements climatiques (COMNACC), en 2005 d'un Plan d'Actions pour l'Environnement (PNAE) et le cadre de vie, 2006, le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA) et en février 2010 de la Stratégie Nationale d'adaptation aux changements climatiques¹⁴. De plus, l'Etat du Sénégal s'est doté en 2001 d'un code de l'environnement rendant obligatoire l'évaluation des impacts environnementaux des projets, programmes et plans de développement. Le Centre de suivi écologique (CSE) est chargé de la mise en place du Programme "Evaluation Environnementale et Gestion des Risques" afin d'accompagner l'Etat, les organismes de développement, les projets et les partenaires nationaux et internationaux dans la prise en charge des préoccupations environnementales. Plusieurs initiatives sont en cours sous la responsabilité du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Dans le cadre de la décentralisation, des comités régionaux sur le Changement Climatique (COMRECC) ont été mis en place et ont pour but de nourrir et décentraliser la lutte au changement climatique au niveau local et communautaire par son intégration dans la planification du développement local.

2. JUSTIFICATION

Les réalisations ont été satisfaisantes car le PAFA a obtenu des résultats très significatifs dans l'augmentation des rendements des cultures appuyées. Ceci grâce à l'utilisation systématique des semences certifiées, des engrais de qualité en quantité raisonnable, l'adoption des bonnes pratiques agricoles par les producteurs et productrices, le suivi de proximité des activités, un

accès garanti au marché non traditionnel (agro-industriels et unités de transformation) des producteurs à travers la contractualisation commerciale entre les OP et les OM à des prix négociés et rémunérateurs. Par exemple, le rendement du mil a presque doublé.

Le projet a amélioré sensiblement la capacité de stockage des produits par la construction de 20 Centres de Développement Filières (CDF) dont 9 CDF de 60 tonnes et 11 CDF de 120 tonnes. Grâce à ces infrastructures, les acteurs de filières disposent d'une capacité de stockage supplémentaire de 1920 tonnes nécessaires pour répondre à l'augmentation de la production résultant de l'amélioration significative des rendements.

Les principaux acquis et leçons du PAFA sont les suivantes :

- Processus de concertation et de Planification qui consiste à mettre en place une organisation interprofessionnelle «Table Filière » pour chaque filière retenue est un acquis important. Cette table filière, composée de tous les acteurs de la filière, élabore de façon participative et inclusive une stratégie de développement de la filière et un plan d'action annuel (plan d'affaires) qui est cofinancé par le projet après un processus de sélection transparent dans lequel participent tous les acteurs et institutions concernés. La table filière assure la transparence des prix de produits par la diffusion chaque semaine des prix des marchés de référence à tous les acteurs de la filière. Elle assure aussi le suivi du respect des engagements contractuels entre les OP et les OM d'une part, et d'autre part, entre les OP et les producteurs par la sensibilisation et l'éducation sur la contractualisation.
- Contractualisation commerciale entre OP et OM est un moyen efficace pour faciliter l'accès des petits producteurs aux marchés et permettre à ces derniers d'obtenir des prix négociés rémunérateurs. Mais cela exige de tous les acteurs un respect strict des engagements contractuels. Par exemple dans le cadre du projet PAFA, grâce à la contractualisation, les prix obtenus par les producteurs ont été au moins 10% plus élevés que les prix du marché local.
- Accès aux intrants et petit matériel et équipement agricole. L'utilisation de subvention comme capital de démarrage est parfois nécessaire pour faciliter l'accès des petits producteurs aux intrants s'il est utilisé pour un temps limité, avec l'objectif de créer à Moyen terme, une capacité d'autofinancement ou d'accès des OP au financement des institutions financières, dans le but de restaurer la capacité productrice des petits

producteurs vulnérables et de construire la relation entre ceux-ci et les institutions financières. Pour des résultats durables, l'utilisation de la subvention doit être couplée à d'autres actions, en l'occurrence de :

- amélioration de la connaissance des producteurs des services et des procédures de financement :

- accès des institutions financières aux informations technico-économiques des filières
- éducation financière ;
- existence des services financiers adaptés aux besoins de financement des petits

producteurs, etc.

Par exemple, au PAFA, l'utilisation de la subvention dégressive sur 3 ans (80%, 60% et 40%) a grandement facilité l'accès de petits producteurs appuyés par le projet aux intrants agricoles. Ceci permet d'améliorer leur sécurité alimentaire et de restaurer leur capacité productive, de construire la relation entre les petits producteurs/leurs organisations avec les institutions de financement et de fidéliser cette relation. Le système d'épargne-crédit en nature instauré permet aux ménages à autofinancer leurs besoins en intrant et matériel agricole. En effet, à la récolte, chaque producteur, membre de l'OP apporte la quantité de sa production équivalente à ses besoins en intrants pour la campagne agricole suivante.

- Le système de gestion communautaire de matériel agricole est un moyen pour résoudre l'accès au matériel agricole des petits producteurs vulnérables et démunis qui ne peuvent pas se procurer du matériel de façon individuelle. Le PAFA-Extension envisage la promotion de MPER de service pour la gestion du matériel agricole de la communauté. La raison d'être du PAFA-Extension tient principalement à la présence dans la zone d'intervention de nombreux atouts insuffisamment valorisés:

- ✓ existence de résultats positifs et d'acquis importants du PAFA et des anciens projets pouvant être consolidés, répliqués et mis à échelle ;
- ✓ disponibilité de ressources naturelles et de potentiel productif;
- ✓ existence d'un marché interne et sous régional;
- ✓ existence d'une tradition d'organisation associative dans le domaine socio-productif, sur laquelle le projet peut bâtir;
- ✓ disponibilité d'une main d'œuvre abondante;
- ✓ fort potentiel d'accroissement de la productivité et de la production sur certaines filières porteuses; et

✓ possibilités de promotion de partenariat entre producteurs et autres acteurs opérant sur ces filières (privés comme publics).

Le PAFA-Extension est construit sur les résultats positifs et acquis du PAFA. Le PAFA Extension densifiera les actions/activités actuelles du PAFA dans la zone actuelle de son intervention pour atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires. Il consolidera et complètera les interventions du PAFA en :

✓ renforçant le développement institutionnel et organisationnel des Organisations des producteurs agricoles (OPA) et d'éleveurs (OPE), pour qu'elles rendent des services efficaces à leurs membres ;

✓ intensifiant et renforçant les activités créatrices d'emplois et de revenus pour les jeunes par (a) la réalisation de périmètres maraichers à grande échelle au profit des jeunes (hommes et femmes) en utilisant le modèle de Société d'intensification de la production agricole (SIPA) introduite par PRODAM-2 dans la région de Matam ; et par (b) l'insertion de Moyennes et petites entreprises rurales (MPER) de services portées par les jeunes en amont et en aval des filières agricoles et d'élevage retenues, en capitalisant les acquis du PROMER. Il s'agira par exemple des services tels que la transformation et conditionnement des produits alimentaires issus des filières retenues (batteuses et moulins à mil, séchoirs à légumes, la fabrication de matériel et équipement agricoles (charrettes, houes, etc.) et l'atelier mécanique pour l'entretien et la réparation des groupes motopompes, motoculteurs.

II. PRESENTATION DU PROJET

Le PAFA-Extension est construit sur les résultats positifs et acquis du PAFA et des projets antérieurs (PROMER, PRODAM II, PSAOP II, PADV, POGV). Le PAFA-Extension densifiera les activités du PAFA dans la zone actuelle de son intervention pour atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires. Il consolidera et complètera les interventions du PAFA en :

➤ renforçant le développement institutionnel et organisationnel des Organisations

professionnelles agricoles (OPA) et d'éleveurs (OPE), pour qu'elles rendent des services efficaces à leurs membres;

➤ intensifiant les activités créatrices d'emplois et des revenus des jeunes par la réalisation de périmètres maraichers à grande échelle au profit des jeunes (hommes et femmes) en capitalisant le modèle de Société d'intensification de la production agricole (SIPA) initié par PRODAM-2 dans la région de Matam ; et par l'insertion de MPER de services portées par les jeunes et les femmes en amont et en aval des filières agricoles et d'élevage retenues, en capitalisant les acquis du PROMER. Le PAFA-Extension complètera aussi les interventions du PAFA dans le domaine de la conservation, préservation et restauration des ressources naturelles. Enfin, le PAFA-Extension étendra ses interventions dans la région de Louga, non couverte par le PAFA, marquée par une forte vocation animale, une migration très prononcée des jeunes et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

1. Les zones du Projet

Le Projet couvrira cinq (5) régions à cheval sur deux grandes zones agro-écologiques à fort potentiel de développement :

- le Bassin arachidier Centre et Nord – zone d'intervention actuelle du PAFA couvrant les régions de Kaolack, Fatick, Kaffrine et Diourbel ; et
- la région agro-pastorale de Louga.

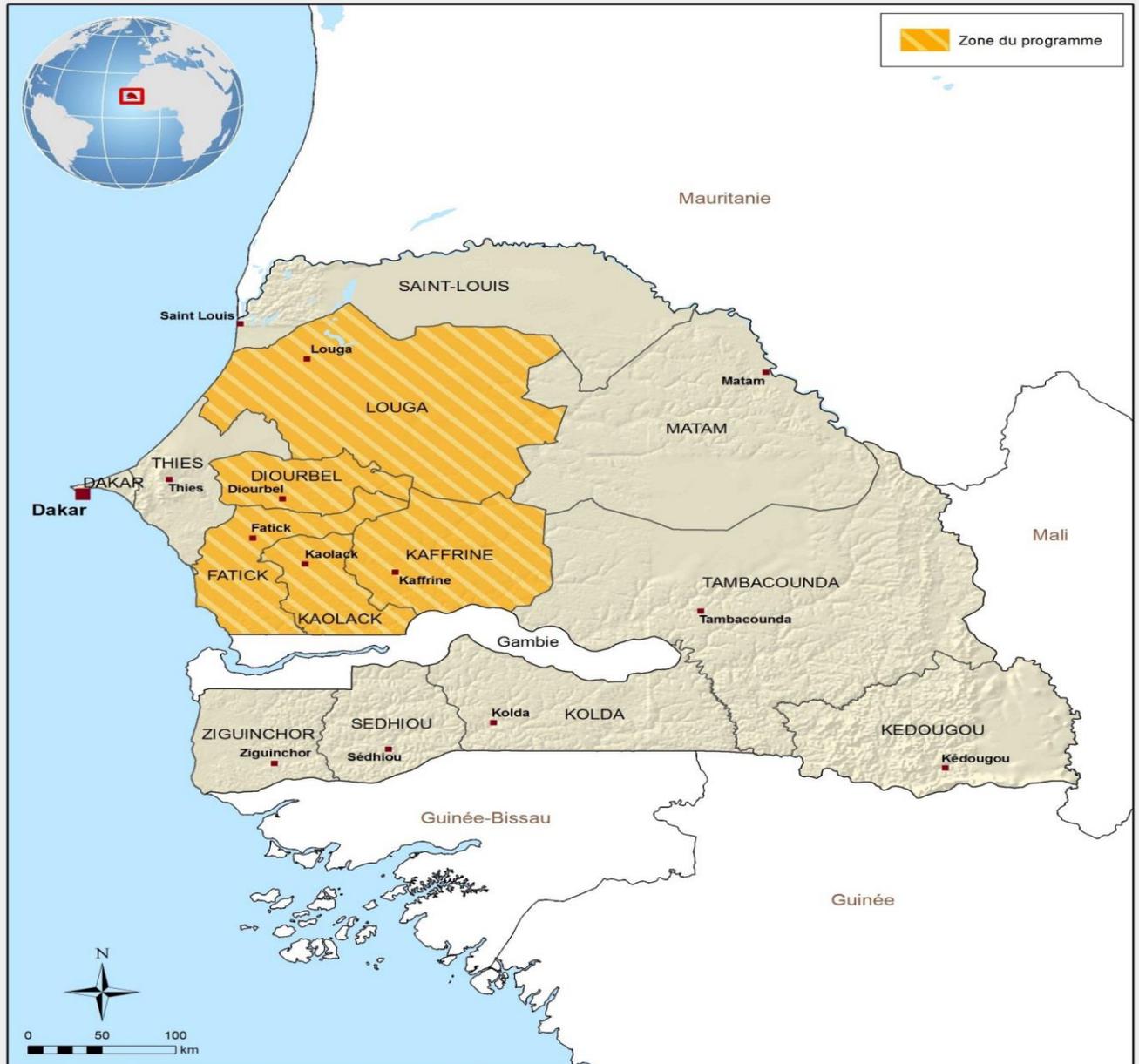
Ces cinq régions s'étendent sur 16 départements et 170 communautés rurales.

La zone de couverture du projet s'étend sur 27% du territoire national et polarise 35% de la population soit environ 4 500 000 habitants dont la structure révèle une forte proportion de jeunes dans la tranche d'âge de 15 à 25 ans et une prédominance numérique des femmes (52%) voire plus dans les zones à forte tendance migratoire masculine et des jeunes notamment dans région de Louga.

Sénégal

Projet d'appui aux filières agricoles – Extension

Rapport du Président



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 17-10-2013

Image 1 : Carte des zones d'intervention du PAFA-E

2. Les groupes cibles

Au sein des OP impliquées dans les filières retenues, le PAFA-Extension ciblera principalement les petites exploitations familiales agricoles et d'élevage. Au sein de ces groupes, il veillera à l'inclusion des ménages les plus vulnérables, les jeunes (des deux sexes) ainsi que les femmes. Le projet cible aussi les MPER de services prioritairement pilotées par les jeunes, en amont et en aval des filières retenues, les opérateurs de marché (OM), les organisations des acteurs en aval de la production (transformateurs, conditionneurs, etc.) ainsi que les structures publiques et privées qui délivrent les produits et les services nécessaires au développement des filières ciblées.

➤ Stratégie Genre.

Le Projet adoptera la stratégie « Genre et inclusion des couches vulnérables » du PAFA qui produit déjà de bons résultats. Elle pourra être toutefois renforcée sur la base des leçons apprises de l'exécution du PAFA et étendue dans la zone de Louga. A cet effet, dans le choix des micro-projets des ménages portés par les OP impliquées dans les filières retenues, la priorité est donnée aux micro-projets portés par les femmes et les jeunes.

➤ Stratégie des jeunes

Le PAFA-Extension mettra au cœur de ses interventions la création d'emplois viables et durables pour les jeunes ruraux des deux sexes. A cet effet, outre les activités menées actuellement en faveur des jeunes, le Projet complétera les activités du PAFA en faveur de la création d'emplois de jeunes par :

- la réalisation de périmètres maraichers à grande échelle au profit des jeunes (hommes et femmes) en capitalisant le modèle d'intensification de la production agricole (SIPA) initié par le PRODAM dans la région de Matam et
- par l'insertion de MPER de services en amont et en aval des filières agricoles et d'élevages retenus, en capitalisant les acquis du PROMER.

3. Les filières ciblées et critères de choix

Le Projet ciblera les six filières du PAFA (mil/sorgho, niébé, sésame, maraîchage, bissap, et aviculture villageoise) sélectionnées sur la base d'un certain nombre des critères dont l'importance de la filière pour les pauvres et les couches les plus vulnérables (femmes et jeunes), l'existence d'un marché potentiel, la croissance possible de la filière en termes de gain de productivité/rendement et de valeur ajoutée, de création de richesses pour les populations pauvres.

Le PAFA-E travaillera également sur le petit ruminant compte tenu de son importance pour la génération, la diversification des revenus des femmes, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté rurale. En plus de filières PAFA, le PAFA-Extension travaillera sur les filières complémentaires (maïs, riz, gomme arabique, etc.).

4. Les Objectifs du projet

L'objectif global du Projet est de contribuer à l'amélioration durable des moyens d'existence des exploitations familiales. L'objectif spécifique du Projet est d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs (agriculteurs et éleveurs) et de créer des emplois durables et rémunérateurs pour les ruraux, en particulier les jeunes (des deux sexes) et les femmes.

➤ Les Résultats attendus du PAFA-E.

Les principaux résultats qui seront atteints sur une durée de six ans, sont:

- l'amélioration de la productivité et l'augmentation de la production agricole;
- la valorisation des productions grâce aux accords contractuels passés entre OP et OM;
- le degré d'autonomisation et de professionnalisation des organisations professionnelles d'agriculteurs (OPA) et d'éleveurs (OPE) dans la fourniture des services à leurs membres.

Les indicateurs-clés des résultats sont:

- l'augmentation des rendements des cultures retenues,
- l'augmentation des quantités de produits agricoles commercialisés à travers des accords contractuels OP – OM;
- l'augmentation de la valeur de la production additionnelle des petits agriculteurs, éleveurs et entrepreneurs ciblés;
- le nombre de bénéficiaires directs des services du Projet; et
- l'amélioration du niveau d'autonomie des organisations professionnelles agricoles et d'éleveurs

5. Les Composantes du Projet

➤ Diversification Agricole et Accès Au Marché.

Les interventions du projet porteront sur la facilitation de l'accès des petits producteurs :

- aux facteurs de production, aux innovations technologiques et au financement ;
- aux infrastructures de production et de mise en marché ; et
- à l'appui-conseil agricole.

Les activités de la composante sont organisées autour de deux résultats.

Résultat 1. Amélioration de la production et de la productivité agricoles. L'utilisation des intrants agricoles de qualité (semences certifiées, engrais à des quantités raisonnables, d'intrants de bétail) à temps et les conseils agricoles adaptés, devraient améliorer la productivité et la production des filières sélectionnées.

Résultat 2. Amélioration de l'écoulement des produits à des prix rémunérateurs grâce au désenclavement des zones de production, à la construction des magasins de stockage et à la promotion de la mise en marché à travers des accords contractuels durables entre OP et OM.

➤ **Développement et Structuration des filières.**

Le résultat attendu de cette composante est une meilleure professionnalisation des acteurs des filières pour les rendre plus apte à rendre des services efficaces à leurs membres. Le but visé par cette composante est donc le renforcement institutionnel des OP qui devront assumer progressivement l'internalisation des services aux membres en vue d'une pérennisation des acquis.

Résultat 1. Les acteurs (OP, OM, etc.) des filières professionnels capables de fournir des services de qualité à leurs membres sur la base des plans d'affaires.

Résultat 2. Des organisations interprofessionnelles par filière capables de mettre en œuvre des actions susceptibles de résoudre les contraintes identifiées au sein de la filière et participent au dialogue sur les politiques et y formulent des recommandations.

➤ **Gestion des savoirs, coordination et suivi-évaluation.**

Dans l'optique d'une mise en place progressive d'un programme-cadre unique d'intervention au Sénégal, le PAFA-E utilisera :

- l'UCP du PAFA comme structure commune de coordination et de gestion des deux projets ;
- les manuels (gestion administrative et financière, passation des marchés, exécution, suivi-évaluation) actuels du PAFA moyennant quelques adaptations ; et
- mettra à profit des procédures déjà testées et un personnel habitué aux procédures du FIDA et du projet. Ceci permettrait un démarrage rapide du PAFA-E. Pour faciliter la coordination des activités, l'UCP disposera de deux antennes légères à Louga et Kaffrine qui seront composées chacune d'un chef d'antenne, d'un chargé de la gestion des microprojets et d'un/e secrétaire comptable et du personnel d'appui.

6. Mise en œuvre du Projet

La tutelle du Projet sera, comme pour le PAFA, assurée par le Ministère en charge de l'agriculture (MAER). Le comité de Pilotage (CP) sera le même que celui du PAFA. Sa composition sera cependant élargie pour inclure les autres acteurs.

➤ Bénéfices et bénéficiaires.

Le Projet touchera directement 25 000 ménages agricoles⁶, soit environ 250 000 personnes concernées dans les ménages, mais indirectement, il aura un impact sur l'ensemble des ménages des cinq régions d'intervention du projet, voir au-delà, du fait des effets induits indirects, de l'articulation et de la complémentarité fonctionnelle avec le PAFA et le PADAER, à travers les effets des activités et investissements structurants du projet.

➤ Coûts et financement du Projet.

Les coûts totaux, sur une période de 6 ans, y compris les imprévus physiques et financiers, s'élèvent à 24,54 milliards de FCFA, équivalent à 50,40 millions de \$EU.

➤ Durabilité et stratégie de sortie.

La stratégie d'intervention du projet repose sur la recherche de la durabilité des bénéfices, des effets et de l'impact de ses appuis. En ce qui concerne l'accès aux facteurs de production et aux technologies, l'inclusion et la facilitation de l'accès des plus pauvres aux intrants sont conçues de manière à créer à moyen terme, une capacité d'autofinancement ou d'accès des OP au financement des institutions financières pour mieux servir leurs membres.

III. Objectif du Stage

Le Master in Développement Practice (MDP) est un programme interdisciplinaire qui consiste à nous apporter les aptitudes et connaissances requises pour mieux identifier les défis majeurs sur les Objectifs du Développement durable. C'est dans ce cadre que le MDP en partenariat avec le FIDA (Fonds International du Développement Agricole), nous a donné l'opportunité d'effectuer un stage sur le terrain avec le PAFA-Extension en vue de résoudre de façon scientifique les problèmes rencontrés dans le village de NDIAW NDEMENE avec le GIE BAMTARE sur la filière Mil.

En outre, l'objectif principal de ce stage est nous permettre de mettre en pratique nos connaissances théoriques requises durant notre formation. Il nous a également permis d'avoir une idée globale sur la situation actuelle du lieu d'immersion afin de pouvoir évaluer la rentabilité financière des ménages du GIE BAMTARE DE NDIAW NDEMENE dans la commune de Darou Salam, arrondissement de Paoskoto.

1. Présentation du lieu d'Immersion



Images 2 : *Cette photo a été prise lors des collectes des données, ici c'est juste à côté du quartier où résident les Bambaras à NDIAW NDEMENE*

Le Village de NDIAW NDEMENE a été fondé en 1920 par le chef religieux Waly Sona DIAO. Il fut le premier habitant et chef du village. Il a été succédé par Ardo NDIAW et c'est par la suite que la famille BA a commencé à prendre le règne. Aujourd'hui, ce village est à sa 14^e Chef de village qui s'appelle Mary BA, âgé de 71 ans.

NDIAW NDEMENE est un village culturel et religieux situé à environ 55 kilomètres de Kaolack. Il fait partie des premiers villages de la commune de Darou Salam, arrondissement de Paoskoto.

En outre, il est composé de trois groupes ethniques : nous avons **les Peulhs NDEMENE, les peuls du Fouta et les Bambaras** ; Ce qui fait environ 40 maisons. Leurs principales activités sont l'Agriculture et l'Elevage. L'Agriculture se fait uniquement en période d'hivernage et après les récoltes, les jeunes migrent dans d'autres villes pour chercher du travail.

Cependant, avant le Projet d'Appui aux Filières Agricoles, ce village était fortement touché par la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Ils ont accès à l'eau du forage mais pas à l'électricité. Un manque crucial d'infrastructures tels que : absence de poste de Santé, de routes goudronnées, d'écoles et de latrines. Ainsi, l'absence de route goudronnée demeure un problème majeur pour la population surtout les femmes enceintes, elles ont des difficultés pour être évacuées au dispensaire de Darou Salam car la route est inaccessible. Les enfants souffrent énormément durant l'année scolaire car ils marchent des kilomètres (2 à 3 km) pour aller à l'école.

De nos jours, la population de NDIAW NDEMENE est satisfaite des réalisations du projet parce qu'elle parvient à consommer et à vendre le mil.

2. Présentation du GIE



Image3: photo prise avec la Présidente du **GIE BANTARE à NDIAW NDEMENE**

Le GIE BAMTARE de NDIAW NDEMENE a été créé en 2002. Le mot BAMTARE est un nom Pular qui signifie « Progression » en français. Ce GIE est présidé par Hawa SOW et compte aujourd'hui 42 membres dans le bureau. Seuls les 26 membres (22 femmes et 4 hommes) sont bénéficiaires des hectares et chaque membre possède deux hectares de mil). Après avoir constaté que les deux (2) premiers GIE de BARKEWEL bénéficiaires du projet avaient de bons rendements, les femmes de NDIAW NDEMENE n'ont pas hésité à demander un financement pour avoir l'appui du PAFA-E dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Le GIE est à sa troisième année de financement du PAFA-E et ils ont bénéficié de ce financement grâce à l'aide de Mamady DRAME (Président de la Fédération Noreyni). Ils ont adhéré à la Fédération Noreyni en 2007. Pendant les deux (2) dernières années, les membres sont tous satisfaits car ils parviennent à consommer une partie et de vendre le reste pour survivre. Leur handicap est que les membres ne sont pas instruits et aussi les jeunes des villages ne sont pas impliqués sur les activités du GIE.

3. Rôles des Relais

Les Relais sont des Conseillers à l'Exploitation familiale de l'Organisation des Producteurs car ils ont suivi des formations à Kaolack sur la culture de la filière Mil. Cette formation leur permettra de mener à bien leur travail sur le terrain car ils étaient initiés sur les nouvelles techniques agricoles. Le GIE BAMATARE a deux relais et ils sont tous payés.

Leurs principaux rôles sont

- Mesurer les champs de mil et voir si les 2 hectares sont cultivés
- Accompagner les bénéficiaires tout au long du processus de culture (Comment et quand utiliser les engrais et urées)
- Apporter de l'appui technique en cas de problème

IV. Méthodologie

Pour pouvoir évaluer la rentabilité des exploitations agricoles familiales du GIE et d'établir le compte d'exploitation prévisionnel, nous avons procédé à collecter des données quantitatives et qualitatives sur la base d'un questionnaire.

QUESTIONNAIRE

NOM DU GIE : BAMTARE

20/09/2019

VILLAGE BENEFICIAIRE : NDIAW NDEMENE

TELEPHONE : 77 706 91 60

1°) En quelle année a été créé le GIE ?

.....

2°) Comment avez-vous connu le PAFA ?

.....

3°) Connaissez-vous les objectifs du PAFA ?

.....

4°) Qu'est-ce qui vous a poussé à demander un financement auprès du PAFA ?

.....

5°) combien d'hectare cultiviez-vous avant le projet ?

.....

6°) a combien (en Kg ou Tonne) estimez-vous vos récoltes avant le projet ?

.....

7°) Si une partie de cette récolte est vendue à quel prix le vendiez-vous ?

.....

8°) Quelles étaient les charges dans le processus de culture ?

.....

9°) quelles étaient les problèmes que vous rencontriez ?

.....

10°) Comment se fait le financement ?

.....

11°) Que pensez-vous du mode de financement (dégressif 80 ;60 ;40) du PAFA ?

.....

12°) avez-vous du mal à réaliser les apports demander ?

.....

13°) de combien étaient les récoltes (en Kg ou Tonne) à la première et deuxième année du projet ?

.....

14°) quelle étaient leur prix de vente ?

.....

15°) Quelles sont les charges dans le processus de culture pour la Première et deuxième année du projet ?

.....

16°) Quelles sont les charges dans le processus de culture pour cette saison 2019/2020 ?

.....

17°) Combien pensez-vous récolté cette année ?

.....

18°) A la fin du Projet (cette année) pensez-vous que le GIE pourra s'autofinancer ?

.....

19°) que faite vous des recettes tirées de vos ventes ?

.....

20°) quelles sont les améliorations apportées par le projet ?

.....

21°) quelles sont les problèmes que vous rencontrez toujours dans le processus de culture ?

.....

22°) Si un autre projet devait être financé, qu'est-ce que vous souhaiteriez ?

.....

23°) Obtenez- vous de l'aide venant de vos époux ou épouses ?

.....

24°) Par rapport à la prise de décision, vos avis sont significatifs ou symboliques ? (A poser uniquement aux femmes)

.....

Ainsi, durant les deux premières semaines nous avons fait des entretiens individuels avec les 25 ménages bénéficiaires du projet.



Image3 : un entretien individuel avec Binta DIALLO, la trésorière du GIE

Au départ, 26³ ménages étaient des bénéficiaires et malheureusement un membre a perdu son âme à la deuxième année d'exploitation, c'est pour cela que nous avons juste maintenu les 25. Par la suite, un focus group a été organisé pour avoir plus d'informations et surtout c'était un moment d'échanges qui nous permettra de savoir les problèmes auxquels ils sont confrontés. Nous avons eu à visiter 10 champs sur les 26 pour faire une prévision sur la troisième année.

³ Nous avons consulté 25 ménages mais quelqu'un d'autre a pu bénéficier de ces hectares à la troisième année



Images 4 : *Visite d'un champ de Mil à NDIAW NDEMENE*

V. Présentation des Résultats de l'étude

Une étude a été menée suite à la collecte des données quantitatives et qualitatives. Donc, pour faire l'étude de la rentabilité des ménages du GIE de NDIAW NDEMENE, il nous faudra d'abord faire un résumé des données et celui-ci est composé de :

- Production en quantité et en CFA : elle nous renseigne sur ces éléments suivants : le rendement total par an, l'apport en quantité, le prix de l'apport, l'apport en CFA, le reste du rendement en quantité pour chaque ménage, le prix du reste et le reste en CFA pour obtenir la recette totale des 25 ménages.

- Charges d'exploitation : La quantité et le prix de l'Urée, des semences et de l'engrais nous ont permis de trouver le total des charges d'exploitation des 25 ménages

- Charges personnelles : elles comprennent la main d'œuvre (frais de récolte + frais De défrichage + frais de désherbage) pour chaque ménage, le paiement des deux relais et le cout de la batteuse selon le nombre de tonnes obtenus par ménages.

- Location de Matériels : le labourage et le Semie supporte des couts

- Charges de Conditionnement : malgré que le PAFA ait donné à chaque ménage des sacs de 50kg mais ceci est insuffisant par rapport au nombre de tonnes récoltées. Ils seront obligés d'en acheter pour le conditionnement.

C'est à partir de ces données que nous avons pu établir ci-dessous le compte d'exploitation des 3 années de récolte :

COMPTE D'EXPLOITATION			
designation	2017/2018	2018/2018	2019/2020
Rendement en CFA	8205000	11446250	11157500
Revenue location materiels	1200000	1200000	1200000
Total Recettes	9405000	12646250	12357500
charges d'exploitation	2700000	2700000	2700000
charges de main d'œuvre	898100	1039150	1017700
charges de conditionnement	295350	355025	345950
Total charges	3893450	4094175	4063650
Benefice net	13298450	16740425	16421150

Nous constatons que le bénéfice est faible à la première d'année d'exploitation. Ce faible rendement est dû au retard de réception des semences et aussi du fait que certains membres ne possédaient les matériels agricoles pour commencer à temps. A la deuxième et troisième, ils se sont rattrapés car chaque ménage a au minimum 3 tonnes de rendement. Plus le taux de rendement est élevé, plus les recettes vont s'augmenter et pourront couvrir les charges telles la main d'œuvre et la location des matériels.

Par ailleurs, nous nous sommes basés sur ces résultats du compte d'exploitation pour évaluer la rentabilité du projet. Sur ce, le tableau ci-dessous nous permettra de savoir si la Valeur Actuelle Nette (VAN) est positive :

Désignation	2017/2018	2018/2019	2018/2020
Recettes Totales en fcfa	9405000	12646250	12357500
Total inflow	9405000	12646250	12357500
Charges d'investissement	1965000	0	0
Charges d'exploitation	2700000	2700000	2700000
Total outflow	4665000	2700000	2700000
Cash flow	4740000	9946250	9657500
Cash flow actualisé	4740000	14686250	24343750
VAN du Projet		24343750	

Nous remarquons également que la Valeur Actuelle Nette est positive donc le projet est rentable. Par ailleurs, en calculant la VAN, nous n'avons pas actualisé car y a pas d'intérêt. Le GIE BAMTARE pourra s'autofinancer à la quatrième année du projet. C'est grâce aux recettes qu'ils sont devenus indépendantes et qu'ils parviennent à mener d'autres activités comme l'élevage.



Image5 : Des bénéficiaires du projet qui ont acheté des bœufs grâce aux recettes et d'autres ont préféré élever des chèvres et des moutons

Certains bénéficiaires n'ont plus de problème à donner leur apport et ils peuvent en même temps louer des machines (Semoir, Houe Sine) dans le GIE.

Certaines informations ont été obtenues à partir du tableau des charges d'investissements :

Charges d'Investissement			
Designation	Quantité	Prix Unitaire	Montant
Semoir	5	232000	1160000
Houe Sine	5	113000	565000
Bache GM	2	120000	240000
TOTAL			1965000

Le projet d'Appui aux Filières Agricoles a fait bénéficier du GIE à travers leur apport : 5 semoires, 5 Houe Sine et deux (2) bâches grandes modèles.



Images6 : *Une photo d'un semoir du GIE*

Ces matériels agricoles malgré ils sont insuffisants pour un GIE de 26 ménages avec 52 hectares de mil, a donné la chance de payer moins (5000f la location par machine) pour cultiver leur champ.

VI. Limites , Contraintes et recommandations

1. Limites et Contraintes

Quelques contraintes sont notées durant la collecte des données car la population était un peu réticente pour nous donner certaines informations par rapport à leur rendement.

Certains ménages n'étaient pas du tout capables de nous fournir des chiffres exacts car ils ne sont pas instruits.

Dans le village, nous n'avions pas d'électricité pour travailler avec nos machines et de terminer à temps le travail. Il se pose également une barrière linguistique car y a certains ménages qui ne comprennent pas bien le français et le wolof.

Enfin, nous n'avions pas sur place un maitre de stage qui nous assistait sur le terrain.

2. Les principales recommandations

Durant notre stage sur le terrain, nous avons étudié la rentabilité des exploitations agricoles familiales du GIE BANTARE DE NDI AW NDEMENE. Au cours de cette étude, nous avons pu noter que le GIE a eu d'énormes recettes après les 3 ans de récolte financés par le PAFA-E.

Pour le GIE BANTARE DE NDI AW NDEMENE

Cependant, quelques recommandations leur seront utiles afin d'avoir un bon rendement et de pouvoir s'autofinancer facilement les années à venir dans l'agriculture :

- Faire un suivi régulier sur la livraison de l'urée et de l'engrais par le fournisseur
- Augmenter les machines agricoles au minimum 15 machines même s'il le faut augmenter l'apport à chaque année d'exploitation.
- Promouvoir le maraichage pour augmenter les revenus du GIE
- Diversifier leur culture agricole et ne pas se concentrer seulement sur la filière Mil (d'autres apports pour bénéficier les mêmes avantages).
- Faire participer activement les jeunes instruits à occuper des postes clés dans le GIE
- Organiser des activités au sein du GIE pour permettre aux relais de partager les techniques agricoles
- Disposer d'une machine à moulin
- Mettre en place une unité de transformation
- Disposer d'une batteuse pour diminuer les charges de récolte.
- Sensibiliser les éleveurs à surveiller leur bétail afin d'éviter la destruction des champs
- Puiser dans les caisses du GIE pour augmenter la quantité de l'urée et de l'engrais celle-ci leur permettra d'avoir plus de rendement.
- Mettre en place un magasin de stockage afin de mieux garder leur récolte.
- S'intéresser aux nouvelles techniques agricoles afin de moderniser leurs méthodes de culture pour être beaucoup plus productifs
- Souscrire à une Assurance Agricole

Pour le PAFA-E

Le PAFA-E doit prendre en compte ces recommandations pour l'atteinte de ces objectifs ou bien les appliquer sur un autre projet à financer dans le domaine agricole.

- Faire des formations en alphabétisation pour les ménages bénéficiaires du projet
- Exiger le GIE à souscrire à une assurance agricole .

- Assister les relais à faire une démultiplication auprès des autres ménages après leur formation
- Mettre en place une unité de transformation céréalière
- Aider le GIE à trouver un bon fournisseur qui respectera les délais de livraison de l'Urée et de l'engrais
- Innover sur les nouvelles techniques agricoles
- Augmenter les apports pour un approvisionnement suffisant de matériels agricoles
- Construire un magasin de stockage

Conclusion

En définitive, cette étude sur la rentabilité des exploitations agricoles familiales des ménages du GIE BAMTARE de NDIAW NDEMENE nous a permis de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises au cours de notre formation. Ainsi, à travers une immersion sur le terrain et des échanges avec la population, nous avons pu élaborer un plan de travail qui consistait à connaître d'abord les problèmes des agriculteurs et ensuite proposer des solutions innovantes basées sur des résultats scientifiques. Le projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA-E) dans sa lutte contre la pauvreté (ODD 1) et de l'insécurité alimentaire (ODD2) dans le milieu rural a réussi avec succès. D'après les résultats obtenus et les entretiens organisés avec la population, nous nous sommes rendus compte que ce projet a amélioré les conditions de vie des ménages. Elles parviennent à assurer leur autosuffisance alimentaire et elles sont devenues encore plus indépendantes grâce aux recettes qu'elles ont obtenues après la vente du mil.

En outre, ce GIE pourra facilement s'autofinancer à sa quatrième année d'exploitation. De ce fait, il suffit juste que les membres soient encore plus motivés à donner leur apport chaque année.

Cependant, le volet sécurité alimentaire est déjà rassurant, donc ne serait-il pas intéressant de leur faire bénéficier un autre projet qui prendra en charge la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans. Ils vivent de ce qu'elle récolte mais ils n'ont pas une alimentation assez variée pour lutter contre la malnutrition aigüe et chronique des enfants de ce village.

Bibliographie

Rapport Annuel 2018 du PAFA

Rapport de Conception détaillé du PAFA-E

Enquêtes sur le terrain

Autres Connaissances théoriques

Webographie

<https://www.au-senegal.com/l-agriculture-senegalaise,359.html>

<http://www.ansd.sn/ressources/ses/chapitres/9-agriculture-SESN2012.pdf>

Annexes



Cette photo a été prise lors de la collecte des données chez une bénéficiaire à NDIAW NDEMENE



C'était mon premier jour de terrain dans le village (ce panneau est juste placé à l'entrée du village)



Lors d'une discussion avec la présidente du GIE (Hawa Sow) pour la collecte des données quantitatives et qualitatives. Nous avons beaucoup échangé sur le fonctionnement du GIE et aussi sur les problèmes auxquels elles sont confrontées.



Une visité des champs de champs a été effectué avec l'appui du relais. Sur les 26 champs (52 hectares), nous avons pu visiter 10 champs de mil au niveau du village de NDIAW NDEMENE.



Après l'entretien individuel par ménage, nous avons organisé un focus group dont le chef de village et tous les membres du bureau étaient présents. Cette rencontre a permis à tout un chacun de s'exprimer librement et de donner son point de vue sur le projet (problèmes, solutions et les perspectives)



Le GIE a bénéficié des matériels agricoles comme des houes Sines et des Semoirs pour la culture du mil. Ils en ont au total 20 (10 Houes Sines et 10 Semoirs). De ce fait, d'autres membres du GIE qui n'en possèdent pas peuvent les louer à bas prix.

Sur cette photo, vous avez quelques Houes Sines.



Après les visites des champs de mil, nous avons eu l’occasion de visiter des champs de tomates que les femmes du village ont elles-mêmes cultivé. Cette activité leur permettra d’accroître leur revenu.

Celle-ci est considérée comme une recommandation pour un projet futur dans ce village. Ces femmes doivent être accompagnées pour la promotion de la culture contre-saison surtout avec le maraichage.

Table des matières

Dédicace	I
Remerciements	II
SOMMAIRE	III
Liste des tableaux	IV
Abréviations et Acronymes	V
INTRODUCTION.....	1
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	2
1. Contexte.....	2
2. JUSTIFICATION.....	8
II. PRESENTATION DU PROJET	11
1. Les zones du Projet.....	12
2. Les groupes cibles	14
3. Les filières ciblées et critères de choix.....	14
4. Les Objectifs du projet	15
6. Mise en œuvre du Projet.....	17
III. Objectif du Stage	18
1. Présentation du lieu d’Immersion.....	18
2. Présentation du GIE.....	19
3. Rôles des Relais.....	20
IV. Méthodologie	21
V. Présentation des Résultats de l’étude.....	25
VI. Limites , Contraintes et recommandations	28
1. Limites et Contraintes	28
2. Les principales recommandations	29
Conclusion.....	31
Bibliographie	i
Webographie	i
Annexes.....	ii